

LOIC MBOUGUEN

MOI, CITOYEN DE LA REPUBLIQUE

Communautarisme
Mariage homosexuel
Assistanat

Laïcité
Impôts

Affaire F. Cassez
Libye
Israël - Palestine

Gauche et Droite
Modèle allemand



IS EDITION

LOIC MBOUGUEN

MOI,

CITOYEN DE LA RÉPUBLIQUE



© 2013 – IS Edition

Marseille Innovation. 37 rue Guibal.

13003 MARSEILLE

www.is-edition.com

Illustrations de couverture : Quincky

Direction d'ouvrage : Marina Di Pauli – IS Edition

**Retrouvez toutes nos actualités
sur Facebook et Twitter :**

www.facebook.com/isedition

www.twitter.com/IS_Edition

Remerciements

À ma tendre mère, Bertine, la locomotive dont le coeur est si grand,

À mon père, Emmanuel, de qui j'ai appris l'amour des miens et la défense des faibles,

À nos familles,

À Manuela, mon tendre bijou,

À mes frères qui comptent tant,

À l'équipe Bonaberi.com,

Au forum F1-express.net (Hugues, Silverwitch, Cortese, Shoemaker et B.Verkiller mes amis), qui m'a tant appris sur la France.

Prologue

La France. Ce grand et beau pays. Cette nation pleine d'Histoire, de combats, d'apports intellectuels, artistiques et politiques utiles pour toute l'Humanité.

Aujourd'hui, les politiques censés relever la France et les journalistes censés éclairer la population ont montré qu'ils n'aimaient pas ce pays et l'ont ainsi abandonné à tous les appétits : l'ultracapitalisme et l'ultralibéralisme.

Je suis un simple citoyen français de trente-trois ans d'origine camerounaise, né en France et ayant vécu au Cameroun jusqu'à mes quatorze ans, âge auquel je suis revenu en France. Un simple citoyen anonyme parmi les anonymes, mais qui ne peut plus supporter les lieux communs, les idées reçues et une certaine forme de bien-pensance formatée, car ce sont ces derniers qui sont en train de tuer les citoyens, et donc la France.

Aujourd'hui, les expressions « République » et « intérêt public » sont quasiment bannies de notre vocabulaire, ou du moins de notre imaginaire. Toutes les bases permettant à l'individu de se retrouver citoyen à travers un idéal commun, un drapeau commun, sont détruites lentement et sûrement par les pensées dominantes. Ces pensées qui intoxiquent le citoyen pour le laisser à l'état d'individu primaire, guidé par l'individualisme, le communautarisme et l'amour de l'argent.

C'est pourquoi aujourd'hui, par amour pour la France et pour la réflexion ainsi que l'expression des idées, j'ai décidé d'écrire.

D'écrire les réflexions d'un simple citoyen sur des sujets importants car aujourd'hui, les politiques – par un populisme moderne – et les journalistes – par soumissions aux puissants – ont tenté de voler aux citoyens les moyens de réfléchir en... citoyens, et non pas en partisans ou en accompagnants du système.

J'écris en refusant de me conformer à des préjugés, à des idées « communément admises », ni même à l'existant, mais en ayant pour seule boussole la recherche de l'intérêt public à travers *ce qui devrait être*.

Je vous propose donc qu'ensemble, nous revêtions nos habits de citoyens pour parcourir des sujets d'actualité, mais aussi des sujets de fond dans lesquels vous lirez la pensée d'un citoyen, souvent orientée mais toujours argumentée et construite avec pour ligne directrice la recherche de l'intérêt public. Surtout, en ayant toujours à l'esprit un principe incontournable : la République.

Las de voir de quelle manière les citoyens ont évolué, je vous propose donc une révolution : redevenir des « citoyens normaux ».

En démocratie, le pouvoir appartient au peuple, c'est-à-dire aux citoyens. Chacun possède donc une parcelle de ce pouvoir. Être un citoyen normal, c'est exercer ce pouvoir pour l'intérêt de tous. Pas seulement pendant les élections mais tous les jours, et ce par la pensée, le débat, la controverse, l'éveil des esprits – par l'écriture par exemple. C'est donc ce que nous allons faire ensemble dans ce livre. Avec le doux espoir – le doux rêve – qu'à la fin de ce parcours, nous soyons réconciliés avec la France et qu'un désir plus ardent de la servir nous habite.

Avant ce cheminement, voici les promesses que nous nous engageons à tenir pendant notre parcours, en tant que citoyens normaux de la République :

1) Moi, citoyen de la République, je serai un citoyen normal, c'est-à-dire que je me permettrai de donner mon avis sur tout, que cela me concerne ou non en tant que personne privée.

2) Moi, citoyen de la République, chaque fois que je porterai ma casquette de citoyen, je ne donnerai des opinions sur des sujets que sous le prisme de l'intérêt général et non pas sous celui de mes intérêts personnels ou d'intérêts de groupes particuliers.

3) Moi, citoyen de la République, je m'interdis de me soumettre à une pensée construite seulement à travers des pulsions, de quelque nature qu'elles soient, ou des émotions.

4) Moi, citoyen de la République, je n'oublierai jamais que l'Esprit de la République est fondé sur des critères d'égalité entre citoyens ainsi que sur l'intérêt général.

5) Moi, citoyen de la République, quelles que soient les tentations, je refuserai toujours de diviser le pays en communautés car la République est une communauté de citoyens et non une fédération de communautés.

6) Moi, citoyen de la République, je n'oublierai pas qu'en matière de politique internationale, il sera toujours question de rechercher l'intérêt général – celui de l'Humanité – plutôt que l'intérêt de groupes particuliers, fussent-ils des « alliés ».

Ces règles étant posées, nous pouvons commencer à parcourir l'actualité récente ensemble.

Chapitre 1

La gauche du libéralisme sociétal contre la droite du libéralisme économique...

... qui sont deux faces d'une même pièce.

Aujourd'hui, le temps est révolu où la gauche représentait la défense du peuple contre la monarchie et où la droite représentait certaines valeurs traditionnelles et la défense de la souveraineté nationale.

Désormais, la gauche a décidé de troquer son costume de défenseur du peuple en celui, plus électoraliste, de la séduction des communautés : les femmes, les homosexuels, les immigrés... Il ne s'agit donc plus de la lutte des classes mais du découpage de la société en tranches stratégiques auxquelles on va promettre des choses pour s'assurer la victoire aux élections.

Ainsi, le peuple est détourné de ce qui devrait être sa préoccupation majeure – à savoir la lutte des classes – par des sujets anecdotiques et cosmétiques permettant de capter son attention sur autre chose. Pour vous en convaincre, il suffit de consulter le document de « Terra Nova », la boîte à penser du

PS, document qui s'intitule « *Gauche, quelle majorité électorale pour 2012 ?* ».

Ce document expliquait assez cyniquement les quatre « tranches » clés sur lesquelles s'appuyer car représentant les atouts de la gauche : les diplômés, les jeunes, les minorités et quartiers populaires, les femmes. Concernant nos pauvres ouvriers historiquement défendus par la gauche, le document explique que leur nombre est en déclin et qu'il serait contre-productif d'axer une stratégie sur eux : « *Il n'est pas possible aujourd'hui pour la gauche de chercher à restaurer sa coalition historique de classe : la classe ouvrière n'est plus le cœur du vote de gauche, elle n'est plus en phase avec l'ensemble de ses valeurs, elle ne peut plus être comme elle l'a été le moteur entraînant la constitution de la majorité électorale de la gauche.* ». Ouste les ouvriers : on ne va quand même pas passer du temps à vous défendre, vous êtes si peu nombreux...

Quant à la droite, elle a vendu la souveraineté nationale aux puissances de l'argent, à l'ultralibéralisme si bien représenté par ce qu'on appelle aujourd'hui « l'Europe ».

Nicolas Sarkozy a rompu avec force avec cette tradition d'indépendance de la France envers les États-Unis. En 2006, lors d'une visite outre-Atlantique, il avait déclaré au président Georges Bush que s'il avait été à la place de Chirac, il aurait approuvé la guerre en Irak. Comment comprendre une telle attitude alors que la France entière avait désapprouvé cette guerre injuste et qu'elle s'était grandie en s'opposant aux États-Unis sur le sujet ?

On ne peut la comprendre que si l'on admet que nos responsables politiques n'ont plus d'amour pour la France et considèrent que ce pays n'a plus son mot à dire dans l'histoire, si ce n'est pour accompagner les Américains et les forces néolibérales qui s'attaquent au monde entier.

Mais la gauche et la droite françaises sont deux faces d'une même pièce je vous dis !

La droite se battra pour « libéraliser » l'économie, pour « flexibiliser » le travail, et quand la gauche s'y opposera – seulement quand elle est dans l'opposition, n'exagérons pas non plus – la droite dira que la gauche est archaïque, rétrograde et qu'elle refuse de moderniser sa pensée.

À l'inverse, quand la gauche défendra le libéralisme sociétal, la « dérégulation des mœurs » – le pendant de la dérégulation économique – et que la droite s'y opposera, ce sera au tour de la gauche de dire à nos amis de droite qu'ils ont un train de retard, qu'ils vivent dans le passé et sont rétrogrades...

Mais chacune à son tour libéralise à tour de bras et lorsqu'il y a « alternance », le nouveau pouvoir ne revient pas – ou seulement à la marge – sur ce qu'a fait le gouvernement précédent. Au final, donc, nous avons un pays qui se dépouille de toutes ses protections.

Dans le libéralisme sociétal de gauche, il y a en réalité une véritable contradiction. Souvent d'ailleurs, ce sont les tenants de la liberté – en général de gauche et héritiers de « Mai 68 » – qui scanderont des slogans du type « *Il est interdit d'interdire* » et qui, plus tard, seront engagés dans des manifestations pour interdire les licenciements boursiers, les retraites chapeaux, etc.

Une contradiction fondamentale qui semble superficielle mais qui est en réalité très représentative des problèmes idéologiques qui gangrènent notre pays aujourd'hui.

Car au final, le résultat est le même :

Libéralisme de gauche + libéralisme de droite = libéralisme tout court, pour laisser place à un monde où les peuples sont perdants, un monde soumis aux puissances de l'argent et aux méfaits de l'individualisme. Chaque mouvement déguisera son libéralisme avec des jolis mots : « modernisation de l'économie » pour la droite, « Égalité » pour la gauche, mais en réalité il s'agit tout simplement de détruire à petit feu les

socles de la République et de la nation, les socles de la cohésion nationale.

Nous allons le voir au fur et à mesure des sujets que nous allons aborder et qui illustreront clairement cet état de fait. Commençons par un exemple emblématique fort : le mariage homosexuel.

Le saviez-vous ?

Charles De Gaulle, dont se réclament souvent les personnalités de droite, avait décidé de sortir de l'OTAN en 1959, pour que la France retrouve son indépendance et sa souveraineté vis à vis des États-Unis.

Cinquante ans plus tard, comme un symbole, Nicolas Sarkozy, qui pourtant se réclame du Gaullisme, décide de réintégrer la France dans l'OTAN.

De la même façon, Jean Jaurès, dont se réclame souvent la gauche française, déclarait que la nation devait être non pas seulement souveraine politiquement, mais aussi souveraine économiquement.

Dès lors, comment comprendre que la gauche ait suivi la voie du libéralisme en privatisant à tout-va (sous Lionel Jospin), et « flexibilisé » le travail en assouplissant les conditions de licenciement des salariés, ou – plus grave – en acceptant que la Commission Européenne ait le droit de regard sur la façon dont le pays gère le budget ?

Chapitre 2

Le mariage homosexuel, appelé « Mariage pour tous » par le gouvernement Hollande

Je commence par ce sujet parce qu'il est l'illustration parfaite de la décadence de la politique, de la manipulation des citoyens, du découpage du peuple en communautés et du populisme de gauche.

Nous allons cheminer sur ce sujet avec la casquette de citoyen de la République et à la fin, il n'y aura qu'une seule conclusion possible.

Tout d'abord, quelque chose m'a profondément affligé pendant les quelques débats que j'ai eu l'occasion de voir à la télévision : jamais – ou presque – la notion de République et de l'intérêt général n'a été prise en compte. Jamais les journalistes n'ont pris la peine de chercher ce qu'était fondamentalement le mariage et à quoi il servait dans la société.

Au lieu de cela, nous avons eu droit à une débauche de slogans publicitaires dignes des meilleurs communicants : « *Enfin l'égalité* », « *Nous allons vers la modernité* », « *La France*

doit s'adapter aux changements de société », « Les homosexuels ont aussi droit à l'amour », etc.

C'est très beau. Mais au nom de ma promesse numéro trois, en tant que citoyen, quel que soit mon attachement pour les homosexuels et la défense des libertés et du droit au bonheur de chacun, je ne peux pas me contenter de slogans pour trancher, ni même de ma sympathie – ou mon antipathie – pour les homosexuels. Il ne me reste qu'à analyser les arguments proposés avant de me prononcer et de valider ce mariage :

- a) Les homosexuels ont le droit à l'amour ;
- b) C'est une discrimination de regarder l'orientation sexuelle de ceux qui veulent se marier ;
- c) Les hétérosexuels ont le droit à la Procréation Médicalement Assistée (PMA) et pas les homosexuels : il s'agit d'une injustice ;
- d) Mieux vaut être élevé par des parents homosexuels que par des hétérosexuels ivrognes ou par Véronique Courjaut – spéciale dédicace à Caroline Fourest, nous reviendrons peut-être sur son cas ;
- e) Il est inconcevable que des gens manifestent pour refuser des droits à d'autres alors qu'eux-mêmes bénéficient de ces droits ;
- f) Ceux qui disent que le mariage est un cadre stable pour la famille devraient regarder le nombre de divorces avant de parler ;
- g) Qu'on le veuille ou non, il y a déjà des enfants qui vivent avec des parents homosexuels.

Et quasiment comme un seul homme, une majorité de la classe politique, journalistique et artistique est évidemment pour cette loi. Nous sommes quand même en 2013, plus à un âge où l'on devait discriminer les homosexuels. Et moi, citoyen de la République, je suis un peu perdu et troublé dans tout ça. Car comme je l'ai dit, étant pour l'égalité, j'ai simplement envie

de dire « oui », car cela donne plus de droits aux homosexuels. Si c'était si simple...

Avant de commencer à décortiquer précisément chacun de ces arguments, il est bon de rappeler un principe avec lequel, je pense, tout le monde sera d'accord : l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. ».

Il n'est donc pas dit que les distinctions sociales sont faites pour faire plaisir à telle ou telle communauté, ni pour satisfaire ceux qui simplement les demandent.

Une fois qu'on a établi cela, nous pouvons aussi affirmer que le mariage est une « distinction sociale » puisqu'il crée un statut particulier pour les mariés, ce qui les différencie des autres. Il n'est pas un « droit » comme on l'entend souvent, mais bel et bien une distinction sociale fondée sur l'utilité commune. D'ailleurs, si le mariage était un « droit », cela voudrait dire qu'en théorie n'importe qui pourrait se marier : un homme seul, une femme seule, trois personnes, etc.

Mais ce n'est pas possible puisque le mariage est une distinction sociale qui requiert des conditions afin de mieux servir l'utilité commune. C'est l'évidence même, mais parfois, il est bon de le rappeler parce que dans ce débat, on s'est souvent perdu alors qu'au départ ce n'est pas si compliqué.

Et l'utilité commune reconnue au mariage, c'est bel et bien de s'appuyer sur une réalité biologique indiscutable – un homme et une femme engendrent des enfants – pour *organiser* la filiation et protéger les enfants à venir. Car il s'agit bien évidemment d'encourager ces couples à procréer ; et les autoriser à se « mettre ensemble » légalement est propice à la procréation, une procréation organisée.

Donc, en définitive, si la société accorde une distinction sociale au mariage, c'est assurément parce que l'utilité

commune attendue est d'avoir une filiation organisée et une incitation à la procréation.

Nous ne perdrons pas cela de vue en analysant donc point par point les arguments en faveur du mariage.

a) « Les homosexuels ont droit à l'amour. »

En effet. Sauf que de nos jours, personne n'a interdit aux homosexuels de s'aimer. La société n'a pas son mot à dire dans la façon dont des personnes privées gèrent leurs relations tant qu'il n'y a pas d'infraction à la loi. Simplement, contrairement aux slogans qu'on entend parfois, même s'il y a dans la célébration une confusion entre le mariage et la reconnaissance d'un amour, le mariage n'a jamais été défini comme cela et n'a pas à l'être. D'ailleurs, il suffit de lire le Code civil actuel concernant le mariage : l'amour n'en fait absolument pas partie. Et heureusement. Car si on décide d'ouvrir le mariage aux homosexuels parce qu'ils s'aiment, quid des autres formes d'amour ? Des amitiés à vie ? De la polygamie ? Que répondrait-on à quelqu'un qui voudrait que l'État reconnaisse une amitié sincère envers un ami ? Un lien particulier avec sa mère ?

Non vraiment, il ne faut pas tomber dans ce piège de la sensiblerie, car les lois doivent toujours avoir comme objectif d'être égalitaires et de n'ajouter de distinctions que pour l'intérêt public.

L'État ne doit donc pas célébrer l'amour – puisque celui-ci est de toute façon éphémère et qu'il s'agit de quelque chose de non mesurable, donc de non objectif, sur lequel la loi ne peut pas se prononcer – mais célébrer des unions qui ont un sens du point de vue de l'intérêt public. Il y a des personnes qui se marient par amour, par intérêt, pour l'argent, par convention sociale, etc. L'État n'a pas à se préoccuper des motivations privées – car il y aura autant de motivations que de personnes

qui se marient – mais plutôt de l'intérêt global du dispositif pour la société.

Certains rétorquent souvent que même si initialement le mariage n'a pas été institué pour consacrer l'amour, aujourd'hui, il est perçu comme tel par la société et les gens qui s'unissent. C'est bien vrai. Simplement, encore une fois, la loi et les Institutions ne sont pas là pour s'interroger sur les motivations des individus, mais pour mettre en place des institutions justes et efficaces.

À titre d'illustration, lorsque l'État crée des dispositifs permettant des réductions d'impôts pour les gens qui investiraient dans des immeubles permettant des loyers réduits, le but premier est de faire baisser le montant des loyers. Ensuite, que les personnes adhèrent à ce genre de proposition par philanthropie, pour réduire leurs impôts ou pour toute autre raison n'a que peu d'intérêt : l'essentiel, c'est l'efficacité – ou non ! – du dispositif.

Il en est de même pour le mariage. Si aujourd'hui, en le célébrant, c'est l'amour qui est au premier plan, il n'en demeure pas moins que l'objectif de l'Institution est le même pour la société que celui des investissements défiscalisés. Il ne s'agit aucunement de célébrer l'amour, même si ceux qui se marient le font par amour.

b) « C'est une discrimination de regarder l'orientation sexuelle de ceux qui veulent se marier. »

Non, à partir du moment où l'on se réfère au sens profond du mariage et à son intérêt public. Comme on l'a vu dans le a), le mariage n'est pas censé célébrer des amours mais organiser la filiation et encourager la procréation. Par définition – c'est notre nature humaine même qui le veut –, il faut un homme et une femme pour le faire. Raison pour laquelle le mariage est ouvert à un homme et une femme. D'ailleurs, pour être précis, la loi ne regarde pas l'identité sexuelle de ceux qui veulent se

marier et heureusement ! Ce serait une rupture du Pacte républicain. Elle veille seulement au fait que ceux qui se marient peuvent effectivement engendrer. « Égalité » ne signifie pas « identité ».

Par exemple, lorsqu'un couple a un enfant aujourd'hui, la femme a droit à un plus long congé de maternité que l'homme. Va-t-on dire qu'il s'agit d'une discrimination ?

Non, parce que ceci tient compte d'une réalité biologique indéniable. Qui viendrait remettre en cause ce principe ? D'ailleurs, il est intéressant de voir que la loi ne permet pas à un frère d'épouser sa sœur car de cette union naîtraient des enfants malades, et que le gouvernement – qui pourtant parle de mariage « pour tous » – n'a pas un seul instant songé à remettre en cause ce principe. Quand on se bat pour l'égalité, il faut le faire jusqu'au bout Monsieur le Président !

Je vois déjà venir de loin une question qui est souvent posée lorsqu'on argumente comme je le fais : puisque le mariage est lié à la procréation, faudrait-il alors interdire le mariage à des couples hétérosexuels stériles ?

Non, c'est une fausse bonne idée. Simplement parce qu'il serait inhumain de subir des tests de fertilité pour pouvoir se marier et parce que la loi ne doit pas faire de présomption d'infertilité. Sauf pour les cas où c'est biologiquement évident, comme celui des couples homosexuels.

De la même manière, lorsque l'État verse des allocations à des familles pour les enfants, il ne va pas vérifier dans chacune d'elles que les sommes sont utilisées à bon escient. Au même titre, les personnes sans enfants pourraient-elles dire que les allocations familiales sont une discrimination envers elles ?

Dit autrement, la loi n'a pas à aller vérifier la fertilité de chaque personne, mais elle va ouvrir le mariage à des couples *présumés* fertiles. Il y aura évidemment des personnes qui pourront se marier tout en étant infertiles, mais ces cas particuliers ne remettent pas en cause l'esprit de la loi. Alors

que ce serait le cas si on l'ouvrait à des couples qui sont par définition « infertiles » ou qui ont de très bonnes chances d'avoir des enfants malades – d'où l'interdiction du mariage consanguin.

c) « Les hétérosexuels ont le droit à la PMA et pas les homosexuels : il s'agit d'une injustice. »

Aujourd'hui, c'est ce que Madame Najat Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement, nous explique. Et c'est probablement l'un des arguments les plus sinistres de ceux qui défendent l'égalité entre homosexuels et hétérosexuels, et plus particulièrement celui du gouvernement actuel. Car aujourd'hui – jusqu'à quand ? – la PMA est strictement encadrée et réservée à des personnes qui ont un problème médical.

Il ne s'agit donc pas de dire qu'elle est ouverte aux hétérosexuels et fermée aux homosexuels, puisqu'il s'agit simplement de « réparer » un problème médical. Or, la PMA qu'on veut ouvrir aux couples de lesbiennes consiste à aider à la procréation des personnes qui n'ont pas de problème médical et qui feront appel au sperme d'un donneur.

Il s'agit donc en réalité non pas d'apporter une égalité, mais plutôt une modification profonde – au sens éthique du terme – de la PMA, qui ne serait plus la réparation d'un problème médical, mais un geste médical de confort qui serait conduit selon le bon désir des personnes.

Par ailleurs, ce que le gouvernement ne dit pas, c'est que les couples hétérosexuels qui font appel à la PMA ne privent pas volontairement leur enfant de l'un de ses parents, contrairement à ce qui se passerait en cas d'ouverture à la PMA aux lesbiennes. En effet, il s'agirait là, en réalité, de fabriquer un enfant qui d'office partirait avec un handicap – puisqu'il serait privé de son père biologique qu'il cherchera

forcément à connaître – sans qu’aucune incapacité médicale n’ait justifié la situation.

Enfin, comme je l’ai déjà dit, cela modifierait profondément le rapport que nous avons avec la bioéthique, qui encadre strictement aujourd’hui l’assistance à la procréation et les manipulations génétiques.

Est-il alors honnête de faire croire qu’il s’agit « simplement » de réparer une rupture d’égalité entre hétéros et homos ?

Peut-être que pour certains, ce n’est pas un problème. Mais il faudrait alors dire de façon claire que désormais, la procréation assistée ne relève plus du médical mais du confort et du simple bon vouloir de la personne. Et que l’enfant devient un simple produit que la médecine a l’obligation de nous « donner » à partir du moment où nous le décidons, même si nous sommes complètement fertiles. Ce qui s’appelle en clair « le droit à l’enfant ». Ce n’est pas quelque chose d’anodin, et l’instrumentalisation de « l’égalité » par la porte-parole du gouvernement n’y changera rien.

d) « Mieux vaut être élevé par des parents homosexuels que par des hétérosexuels ivrognes. »

Ceux qui disent cela croient répondre à un argument qui n’en est pas un : les familles hétéros sont meilleures que les familles homos. Madame Caroline Fourest, qui semble partie non pas pour défendre les homosexuels mais pour s’attaquer avec rage aux hétérosexuels, semble avoir pris cela à cœur en citant l’exemple de Véronique Courjaut, qui avait congelé ses enfants alors qu’elle faisait bien partie d’une famille hétérosexuelle.

C’est bien joli. Simplement, si certains l’ont peut-être dit, il n’est pas question de dire que *tous* les parents hétéros seront meilleurs que n’importe quels parents homos. C’est bien

évidemment absurde et ce n'est absolument pas de cela qu'il est question.

Ce qui est dit et doit être dit, c'est qu'en tant qu'êtres humains biologiquement issus d'un père et d'une mère, personne ne peut nier que la présence d'un père et d'une mère est constructrice dans le développement d'un enfant. Évidemment que nous ne sommes pas que des êtres biologiques ! Mais nous ne sommes pas non plus *que* des êtres sociaux.

Car si c'était le cas, comment expliquer que malgré tout l'amour du monde, des enfants adoptés ont presque systématiquement toujours une blessure ou un manque par rapport à leurs parents biologiques ? Si seul le social comptait et absolument pas nos « origines biologiques », comment expliquer ces traumatismes quand des enfants apprennent très tard qu'ils ne sont pas l'enfant biologique de celui qu'ils croyaient être leur père par exemple ? Si, comme on l'entend souvent, un enfant a simplement besoin d'amour et que la biologie n'a plus rien à y voir, pourquoi alors se restreindre à un modèle unique où l'enfant a deux parents ? Pourquoi pas trois ? Quatre ? Un seul ?

C'est bien la preuve que même s'ils ne le disent pas, ceux qui prétendent que la biologie n'a rien à y faire la singent comme ils peuvent, puisque la notion de « couple » est bel et bien tirée de la biologie, qui veut que l'on soit deux pour procréer.

Ou alors, si les seules conditions pour accéder au mariage sont l'amour et l'affection qu'on est prêt à donner aux enfants, il faut ouvrir de façon drastique le mariage à toutes les formes d'union, y compris à la polygamie puisqu'il s'agit d'une forme d'amour comme une autre. Pourquoi se limiter à deux personnes ?

e) « Il est inconcevable que des gens manifestent pour refuser des droits à d'autres, alors qu'eux-mêmes bénéficient de ces droits. »

J'ai entendu cet argument, toujours de la porte-parole du gouvernement. Elle réagissait à « La Manif pour tous » qui s'opposait au mariage homosexuel.

Et bien entendu, sa phrase est particulièrement biaisée et trompeuse. Car derrière les manifestations, il ne s'agit pas simplement de refuser aux homosexuels d'avoir les mêmes droits que les hétérosexuels ; il s'agit de l'intérêt général – devenu un gros mot par les temps qui courent – et surtout de l'intérêt des enfants. Par exemple, est-il intellectuellement honnête de prétendre que le principe actuel, « *la PMA ne doit pas être ouverte à des personnes qui ne sont pas malades* » équivaut à « *refuser aux homosexuels des droits que les hétérosexuels ont* » ?

Il faut donc arrêter de faire croire que ceux qui se positionnent contre ce projet de loi sont des hétérosexuels qui refusent à d'autres le droit de se marier. D'ailleurs, il y a de nombreux homosexuels qui se sont élevés contre ce projet, car du point de vue de nos principes républicains, il n'est pas acceptable.

Comment peut-on éclairer sobrement les citoyens sur un sujet aussi important en sortant ce type de formules, qui sont en réalité des slogans partisans ?

f) « Ceux qui disent que le mariage est un cadre stable pour la famille devraient regarder le nombre de divorces avant de parler. »

Première chose, si des personnes estiment que le mariage ne représente plus rien, pourquoi donc se battre corps et âme pour que les homosexuels y aient accès ?

Ensuite, il est vrai que le mariage attire de moins en moins et qu'une bonne partie se termine en divorce. Mais raison de

plus pour le renforcer plutôt que de l'affaiblir en le vidant encore un peu plus de son sens d'origine.

Et si le mariage fonctionne moins bien aujourd'hui, il faut également ajouter que c'est dû à l'évolution globale de la société, qui a été encouragée par les différentes politiques à privilégier l'intérêt et le bonheur individuels – le fameux libéralisme de gauche – au détriment de toute considération d'intérêt général. Dans ce contexte, de toute évidence, il devient de plus en plus difficile de garder une certaine cohésion dans les familles.

Enfin, si vraiment la société considère que le mariage ne sert plus à rien, la chose la plus logique à faire est d'abroger l'institution du mariage plutôt que de la conserver alors qu'elle n'a aucun intérêt pour la République.

g) « Qu'on le veuille ou non, il y a déjà des enfants qui vivent avec des parents homosexuels. »

C'est exact. L'idée n'est donc pas de nier des réalités, mais de se demander ce qu'il est intéressant de promouvoir et d'encourager. Car la loi – heureusement – n'est pas là simplement pour mettre un tampon « légal » à toutes les situations qui existent dans le monde, mais pour promouvoir les situations qui sont favorables au bien commun et à l'intérêt public.

Or, peut-on sincèrement dire que c'est favorable au bien commun que de priver volontairement un enfant de ses parents biologiques pour faire plaisir à un couple homosexuel ? Certes, la situation existe dans les faits – c'est le cas des mères seules ou « mères célibataires » –, mais est-ce une raison pour encourager et faire proliférer ce type de situation ? C'est un peu comme si, sous prétexte que de nombreuses personnes roulent sans permis, il fallait assouplir les textes pour permettre à ces mêmes personnes de ne plus être hors-la-loi...

Souvent, on entend des homosexuels dire qu'à l'heure actuelle leurs enfants ne sont pas protégés par la loi. Ce n'est pas tout à fait vrai. Car les enfants en question sont bien inscrits à l'état civil comme ayant un père et une mère. Ils auront donc des droits par rapport à ceux-ci. Il ne faut donc pas présenter cela comme si les enfants d'homosexuels, aujourd'hui, étaient considérés comme des orphelins. La seule chose, c'est que l'État ne reconnaît pas le statut de « parent » au conjoint de celui qui est le parent biologique. Il n'y a donc aucun préjudice pour les enfants, contrairement à ce que certains veulent faire croire.

Et les situations posant problèmes peuvent être traitées au cas par cas par des juges, comme cela se fait dans de nombreuses affaires de famille où des enfants vivent avec d'autres personnes que leurs deux parents biologiques. Nul besoin de modifier l'institution du mariage pour cela.

Il me semble que nous ayons fait le tour des principaux arguments en faveur du mariage homosexuel. Et en tant que citoyen de la République, je n'ai d'autre choix que de m'opposer à ce projet.

Par contre, je suis favorable à ce qu'on élargisse si nécessaire le PACS pour rajouter les droits manquants pour les couples homosexuels. Car concernant ce dispositif, il s'agit simplement de l'organisation de la vie de deux personnes ; on peut donc l'étendre sans briser le pacte républicain et sans menacer les intérêts des enfants.

Je passe sur le fait que de nos jours, avec le règne de la pensée unique, on ne peut plus s'opposer au mariage *gay* sans être suspecté d'homophobie. Aujourd'hui, ceux qui sont *contre* sont traités de tous les noms, quels que soient leurs arguments : cathos intégristes, moyenâgeux, réactionnaires, homophobes, du mauvais côté de l'Histoire, etc. Tandis que ceux qui sont *pour* sont forcément de merveilleux tolérants, modernes et défenseurs de l'égalité...

À ce titre, comme je le ferai souvent pour des choses que j'ai appréciées, on peut saluer l'article « *L'homoparentalité contre l'égalité* » publié par le journal « Marianne » et écrit par Éric Conan et Jean-Dominique Merchet.

Dans cet article, ils expliquent qu'il y a une contradiction majeure à défendre un projet censé promouvoir l'égalité et qui, en fait, crée *de facto* deux catégories d'enfants : ceux qui ont droit à leurs parents biologiques – et ainsi à l'amour complémentaire d'un père et d'une mère – et les autres. Cette rupture d'égalité est d'ailleurs matérialisée assez clairement par la proposition de Madame Taubira, ministre de la Justice, de créer deux livrets de famille différents : un pour les enfants « classiques », un autre pour les enfants adoptés par des couples homosexuels. Ou comment l'égalité fabrique de l'inégalité...

Il est affligeant de voir que quelque chose d'aussi capital et d'aussi profond au niveau du changement de société est utilisé vulgairement comme instrument politique.

Le vingt-sept janvier 2013, lors d'une manifestation en faveur du « Mariage pour tous », Roselyne Bachelot déclarait – ne se sachant pas filmée – à une personne de l'UMP : « *Moi, je l'ai dit à NKM et à François Fillon : s'ils veulent gagner la Mairie de Paris, il faut absolument qu'ils soient gay-friendly.* ».

Je crois que cela se passe de tout commentaire.

Dans l'émission de Laurent Ruquier « On n'est pas couchés », le chroniqueur Aymeric Caron, au cours d'un débat sur le mariage homosexuel, déclarait à une Natacha Polony médusée : « *J'ai discuté avec un ami qui vit en Hollande et qui était étonné que la France manifeste contre le mariage gay. Il m'a dit « Mais chez nous, c'est passé sans problème ! ». J'ai l'impression que la France a toujours un temps de retard sur des avancées comme celles-ci* ».

Pour moi, c'est le type de phrase qui reflète parfaitement le fait que les politiques et les journalistes n'aiment plus la France.

Car si Aymeric Caron aimait la France, plutôt que de s'interroger sur le regard des étrangers, il aurait été fier de la singularité de son pays, cette France qui se bat encore pour certaines idées républicaines tandis que dans d'autres contrées les conceptions sont totalement différentes. D'ailleurs, il est absolument certain que le même Aymeric Caron trouverait choquant qu'un étranger dise que « La France est en retard » parce que des citoyens manifestent, par exemple, pour défendre leurs droits – ce qui est également une spécificité française.

Au lieu de s'interroger sur la pertinence ou non des manifestations, on prend l'exemple de l'étranger. Exactement comme les politiques de droite qui nous expliquent que les Anglo-saxons sont étonnés de savoir qu'en France, il y a encore des gens qui croient qu'on vit dans un monde où on peut défendre le CDI...

Monsieur Aymeric Caron, allez-vous donc conclure qu'en matière économique la France a un temps de retard et qu'il faut donc prendre exemple sur les Anglo-saxons ?

Étant donné que la Gestation Pour Autrui est déjà permise et largement démocratisée aux USA, notamment en Californie, serait-il inopportun de manifester en France contre cela ? Serait-ce une preuve que « *La France a du retard sur les autres pays* » ?

La France, c'est la France, et encore aujourd'hui – jusqu'à quand ? – sa culture et sa conception de la République ont une vocation universelle. Au lieu de la défendre, nos élites la traînent dans la boue en n'arrêtant pas de dire que nous sommes « en retard ».

Et les médias ne font pas leur travail consistant à aider les citoyens quand ils présentent – consciemment ou non – les

opposants au mariage homosexuel comme des réactionnaires, des « cathos intégristes » opposés à la modernité ou encore des homophobes, tandis que ceux qui sont *pour* sont forcément du bon côté de la barrière.

Pour clore ce chapitre, j'aimerais revenir sur quelque chose dont j'ai parlé au début.

En défendant de façon effrénée le libéralisme sociétal, le libéralisme des mœurs consistant à dire aux hommes : « *vous êtes libres, assouvissez tous vos désirs, faites tout ce qu'il vous plaira et la loi sera là pour valider vos modes de vie et toutes les mœurs que vous inventerez* », comment peut-on espérer d'un autre côté dompter les mêmes hommes en leur disant : « *sur l'économie, ne pensez pas qu'à vous, pensez à l'intérêt général, ne pensez pas qu'à vous enrichir personnellement mais pensez à vos employés, etc.* » ?

Il y a quelque part un gros paradoxe... Vous ne pouvez pas apprendre aux citoyens à faire tout ce que bon leur semble tant que cela leur plaît, et dans le même temps leur demander de se réguler afin de faire plaisir aux autres.

Vous ne pouvez pas enseigner à nos enfants que les seules valeurs qui comptent sont celles de l'épanouissement personnel débridé et attendre d'eux plus tard qu'ils soient des citoyens accomplis, des philanthropes infatigables et qu'ils aient un sens développé de l'intérêt public.

Je le redirai souvent : les deux faces d'une même pièce...

Le saviez-vous ?

« Égalité » ne signifie pas « identité »...

Selon les dernières études, cent pour cent des personnes à avoir donné naissance à un enfant sont des femmes. Malgré les menaces et les injonctions, il semble qu'aucun homme n'ait encore accepté de partager ce rôle avec sa compagne.

Aux dernières nouvelles – et au nom de l'égalité – le gouvernement socialiste actuel, aidé par un groupe de réflexion composé de féministes intégristes, est en train de réfléchir à un dispositif pour remédier à cela.

Une loi est prévue pour les jours qui viennent.

Table des matières complète

Remerciements

Prologue

Chapitre 1

La gauche du libéralisme sociétal contre la droite du libéralisme économique...

Le saviez-vous ?

Chapitre 2

Le mariage homosexuel, appelé « Mariage pour tous » par le gouvernement Hollande

Le saviez-vous ?

Chapitre 3

La guerre en Libye et la chute de Kadhafi

Le saviez-vous ?

Chapitre 4

L'intervention en Côte d'Ivoire et la chute de Laurent Gbagbo.

Le saviez-vous ?

Chapitre 5

L'affaire Florence Cassez

Le saviez-vous ?

Chapitre 6

De la dialectique sur le « coût du travail » et le « modèle allemand »

Le saviez-vous ?

Chapitre 7

Le traité de Maastricht en 1992, ou la mort des nations européennes et la naissance d'une Europe des marchés

Le saviez-vous ?

Chapitre 8

Le communautarisme, ennemi public numéro un de la République

Le saviez-vous ?

Chapitre 9

Du « cancer de l'assistanat ». Qui sont les vrais assistés ?

Le saviez-vous ?

Chapitre 10

L'esprit de l'impôt : l'argent appartient à la cité

Le saviez-vous ?

Chapitre 11

Une vision erronée de la République : la vision ethnique et identitaire

Le saviez-vous ?

Chapitre 12

De la confusion entre laïcité et haine des religions

Le saviez-vous ?

Chapitre 13

De la dictature de la bien-pensance et de l'émotion

Le saviez-vous ?

Chapitre 14

Israël – Palestine...

Le saviez-vous ?

Chapitre 15

La télévision, ou l'abrutissement de toute une génération

Le saviez-vous ?

Chapitre 16

Du traitement de la campagne présidentielle par les médias.

Le saviez-vous ?

Chapitre 17

L'État, c'est nous !

Le saviez-vous ?

Épilogue

Soumettre le « réel » et non pas s'y soumettre.

À propos de l'auteur

Mentions légales